

LE SCAN DE L'INFO

La mise en place du passe sanitaire dans les centres commerciaux impacte la fréquentation des grands hypermarchés dans les départements concernés.

Heureusement, le nombre de centre commerciaux devant exiger le passe sanitaire va être fortement réduit : la mesure sera levée mercredi 8 septembre dans 28 départements mais restera applicable dans 9.

Indice de trafic vs 2020 des hypermarchés > 7500 m² Semaine du 23 au 29 août 2021



85

dans les départements soumettant
les grands centres commerciaux au
passe sanitaire



96

dans les départements ne
soumettant pas les grands centres
commerciaux au passe sanitaire